

Éco

## LE BILLET de Karine Wenger

CHEFFE DU SERVICE ÉCONOMIE  
kwenger@nicematin.fr



## La retraite n'attend pas

**DANS LES CONTES**, les bonnes fées qui se penchent sur le berceau d'un nouveau-né offrent généralement grâce, beauté, talent... En Italie, elles sont plus prosaïques : leur cadeau de naissance devrait prendre la forme d'un livret de prévoyance ouvert dès le premier vagissement à la maternité. Pour faire face au vieillissement de la population, le gouvernement transalpin veut constituer, dès les premiers jours de la vie, une épargne destinée à compléter la future retraite de chaque enfant. Le concept ? L'État verserait un capital de départ de 1 000 euros à la naissance (ou 50 euros mensuels pendant trois ans) sur un compte bloqué jusqu'à l'âge de la retraite. Libre aux parents, grands-parents puis au futur travailleur d'alimenter la cagnotte. Avant même de pouvoir tenir son biberon, le nourrisson est donc un trader en couche-culotte avec un portefeuille boursier en guise de doudou. De l'autre côté du Rhin, l'Allemagne propose afin de garantir l'avenir des retraites de verser 10 euros par mois dans un fonds d'investissement à chaque enfant de 6 à 18 ans. Pour les deux pays, l'intention économique est limpide : faire fructifier de petites sommes pendant plus de soixante ans pour soulager les régimes par répartition. C'est à se demander si les cours de préparation à l'accouchement incluront bientôt un module d'initiation à la gestion d'actifs... La France devrait-elle s'inspirer de ses voisins ? Le sujet reviendra certainement sur le tapis (d'éveil) à l'occasion de la campagne présidentielle. Mais si le versement de l'État reste identique pour tous, les écarts de contributions familiales au cours de l'enfance risquent d'engendrer de fortes inégalités de capital à l'âge adulte. La valeur n'attend pas le nombre des années... La retraite non plus.

**L'ACTU** L'entreprise pradétane, forte de 20 salariés, annonce la création du groupe Daum autour de l'activité historique de production de tendeurs de courroies et poursuit son plan d'investissement de 800 000 euros.

# Daum devient une pépite de l'usinage de pièces

PAR MARIE-CÉCILE BÉRENGER/ MBERENGER@NICEMATIN.FR

**MÊME SI LE** tout nouveau magasin automatique va permettre d'optimiser de 40 % la surface de stockage des locaux de Dom, au Pradet, la PME spécialisée depuis plus de trente ans dans la fabrication de systèmes de tendeurs pour courroies, songe sérieusement à s'agrandir. « Tout en restant au Pradet, précise Romain Daum, le directeur général et fils du fondateur de l'entreprise familiale. Ici nous nous sentons soutenus en tant qu'industriel, notamment par le maire, Hervé Stassinis, qui fait le relais avec le monde politique. »

Lauréat des Trophées TPM l'an dernier, l'entreprise de 20 salariés a, par ailleurs, bénéficié du programme Parcours Sud Industrie 4.0 porté par la Région. « Le but est de relocaliser la production et de créer de l'emploi en investis-

sant dans des machines ; nous avons obtenu une subvention de 200 000 euros sur un montant total de 800 000 euros », précise l'entrepreneur qui réceptionne régulièrement, depuis 2024, une nouvelle machine.

### Croissance de 30 %

En particulier dans l'usinage de pièces, au point que cette activité pèse désormais plus lourd que la fabrication des éléments de tendeurs de courroies toujours en croissance, puisque le chiffre d'affaires connaît une hausse de 30 %. « Nous avons notamment beaucoup de clients parmi les fabricants de machines d'emballage, pour la parfumerie ou les packs de boissons. Notre bureau d'études peut même travailler en amont sur la conception de pièces spéci-

fiques sur-mesure. Ils apprécient particulièrement notre réactivité, c'est primordial pour eux car, lorsqu'un élément casse, c'est toute une chaîne qui est interrompue », détaille Claire Martinez, en charge du marketing et de la communication.

Il faut dire que Daum se donne les moyens. Parmi les dernières machines réceptionnées, un cobot, en l'occurrence un bras robotisé, permet notamment de placer des pièces dans une machine d'usinage en dehors des heures d'ouverture. « Par exemple, ce week-end, nous avons pu produire 450 pièces », souligne le dirigeant en pleine installation d'un magasin automatisé d'une capacité de stockage de 35 tonnes pour une emprise de seulement 20 m<sup>2</sup> au sol. « Cela va nous permettre de gagner de la place dans l'atelier mais nous sommes à l'étroit », poursuit Romain Daum.

Forte de ces différentes activités, l'entreprise annonce la création du groupe Daum, dont le chiffre d'affaires atteint désormais 7,2 millions d'euros, répartis entre la fabrication de tendeurs pour courroie Dom, l'atelier d'usinage Excellium Transmission et son pendant basé à La Seyne, acquis en 2023, Mecanor. Et les investissements ne sont pas terminés ; une machine à électroérosion est attendue, tandis que le processus de recrutement d'un fraiseur est en cours. Avec toujours la même fierté « celle d'exporter, y compris en Chine ! » puisque l'international draine 10 % du chiffre d'affaires.



Parmi les investissements récents, le bras robotisé qui permet d'usiner même le week-end. PHOTO M.-C. B.

BANQUE COOPÉRATIVE ET LOCALE

La seule période où tu profites à fond  
et où t'as besoin d'une banque qui te suit.

OFFRE 18-25 ANS<sup>(1)</sup>

Des réductions sur de nombreuses  
enseignes de déco & aménagement<sup>(2)</sup>

2€  
/MOIS<sup>(1)</sup>

1 compte,  
1 carte Visa Premier  
& plein d'avantages

BANQUE  
POPULAIRE  
MÉDITERRANÉE +X



Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. (1) Offre groupée de services Cristal Confort Jeune +X : Clients éligibles personnes physiques majeures capables âgées de 18 à 29 ans inclus, titulaires d'un compte de dépôt. Tarification selon la tranche d'âge et sous condition d'un paiement par mois constaté avec la carte (29 ans inclus). À défaut, une régularisation de cotisation sera prélevée en complément. Le montant cumulé de la cotisation et de la régularisation sera égal au prix mensuel de l'offre Cristal Confort avec carte Visa Premier, selon la tranche d'âge du Client. Offre sous réserve de disponibilité en agence. (2) Offre disponible sur le programme d'avantages Extra +X, à durée limitée et soumise à des conditions d'achat. Extra +X est un programme d'avantages auprès de grandes enseignes, gratuit, sans engagement, et réservé aux clients particuliers Banque Populaire majeurs capables, équipés d'un accès banque à distance et d'une carte bancaire Banque Populaire, selon le type d'avantages.

Banque Populaire Méditerranée - Siège social : 457 Promenade des Anglais - 06200 Nice - Tél : +33 (0)4 93 21 52 00\* - www.bpmcd.fr - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable (art. L. 512.2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit) 058 801 481 RCS Nice - Immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 005 622 - N° TVA intracommunautaire FR 61 058 801 481. Succursale de Monaco : 3-9 boulevard des Moulins - MC 98000 Monaco - RCI 00 S 03751 - TVA : FR 64 0000 53 529 - Tél : +377 92 16 57 57\* - www.banquepopulaire.mc \* Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Entité du Groupe BPCE, représentée par BPCE S.A. (SIRET 493 455 042) - Titulaire de l'identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581\_01QHNN délivré par l'ADEME. Photo : Getty Images. Agence Homère RC 8881179 - Adaptation : pointvirguledesign.fr - Mai 2026